

MASTER 2 ALGÈBRE APPLIQUÉE

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

MENTION	Mathématiques et applications (Université Paris-Saclay)
DISCIPLINE(S)	Mathématiques
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 4
CRÉDITS ECTS	60 ECTS
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Versailles
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Les objectifs du parcours "Algèbre Appliquée" sont d'acquérir une formation moderne et solide au calcul formel, à la géométrie et la cryptographie et de préparer aussi bien à la recherche fondamentale qu'à la recherche et au développement dans l'industrie et les services. A l'issue de la formation, les étudiants doivent être capable de modéliser algébriquement un problème concret en estimer la complexité et utiliser des algorithmes récents pour procéder à sa résolution.

Le descriptif du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Conditions d'admission

Ce parcours s'adresse aux étudiants titulaires du M1 CHPS ou d'un diplôme M1 scientifique leur permettant d'avoir de bonnes connaissances en : mathématiques appliquées (algèbre linéaire, analyse), informatique du

parallélisme (architecture, algorithmique et programmation parallèle). Des connaissances en génie logiciel appliqué au calcul scientifique seront appréciées.

L'admission en M2 CHPS est automatique pour les étudiants titulaires du M1 CHPS (ancien MIHPS) de l'UVSQ. Elle se fait sur dossier pour tous les autres.

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay. (onglet "CANDIDATER").

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contact réservé à la reprise d'études

Stéphanie Aubineau

Tél. : 01 39 25 46 40

stephanie.aubineau@uvsq.fr

Niveau de recrutement : Bac + 4

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience